

Magnac-sur-Touvre

Le PIRON

Bulletin d'Informations Municipales



- P6 Zoom sur la médiathèque
- P7 Nouveaux artisans
- P9 Actions sociales
- P10 Travaux et espaces verts

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de trouver en ces mots, en mon nom et celui du Conseil Municipal, tous nos vœux pour cette nouvelle année, une bonne santé à vous-mêmes et à vos proches.

La période des vœux qui est normalement un moment festif, de rencontre et de partage est encore

remise en cause par cette nouvelle vague du Covid-19 et nous en souffrons tous. Continuons à respecter les consignes sanitaires au plus près, la vaccination devrait nous permettre de nous protéger et d'éloigner ce maudit virus. Je souhaite vivement que nous puissions revivre au plus vite en toute liberté, simplicité, et sans contrainte.

Nous sommes tous conscients également des difficultés que nous allons rencontrer durant cette nouvelle année sur le plan économique et social et mon vœu le plus cher serait que nous puissions tous savoir appréhender ces difficultés ensemble et non pas les uns contre les autres. Continuons à penser à nos artisans, commerçants et entreprises de proximité qui sont là pour nous servir au quotidien.

En ce début 2021, je voudrais vous donner quelques informations sur nos objectifs et nos projets pour cette année.

Nous allons recruter une personne en service civique pour accompagner et favoriser les liens intergénérationnels au sein de la commune. Nous poursuivons l'installation du numérique dans les dernières classes de l'école Marie Curie et étudions la mise en place de l'informatique pour la maternelle.

L'inventaire de nos biens communaux débuté en mai l'an passé va nous imposer de lourds et nombreux travaux de rénovation (charpente, zinguerie, isolation, chauffage, menuiseries, peinture...). L'éclairage de nos installations sportives extérieures est à remettre en état. Tout ça dans l'attente de la finalisation de notre budget 2021 qui va nous permettre de prioriser nos actions et mettre en place un plan pluriannuel d'investissements afin de pouvoir lisser ces dépenses sur plusieurs années. Les dossiers de demandes de subventions auprès des instances de l'État sont déjà en cours de préparation.

Concernant les aménagements de sécurité des rues Pasteur et Jean Jaurès, nous attendons à cette heure le retour des statistiques d'analyses de vitesse suite aux travaux. Après les retours de certains riverains mécontents, des modifications ont été apportées. A ce jour, de nouvelles modifications étudiées en collaboration avec le département sont prévues, elles seront présentées aux riverains en réunion publique avant réalisation.

Nous avons également revu les tarifs des garderies et appliqué une nouvelle tarification revue à la baisse depuis janvier, toujours basée sur les revenus. Une étude plus poussée est en cours afin d'évaluer si une tarification calculée au temps d'occupation réel serait plus judicieuse et avantageuse pour les parents.

Enfin, concernant la santé et plus particulièrement les déserts médicaux, une première réunion a eu lieu à l'initiative de GrandAngoulême avec les maires des communes alentour afin d'établir un état des lieux des professionnels de santé sur chaque commune.

A Magnac, une commission thématique santé composée des membres du conseil municipal sera mise en place au 1^{er} trimestre 2021, afin de poursuivre cette réflexion essentielle pour la santé de tous.

Vous renouvelant mes meilleurs vœux avec une réelle confiance dans l'avenir et en notre capacité collective à dépasser nos difficultés, je terminerai par cette citation de Georges Bernanos « on ne subit pas l'avenir; on le fait ».

Bien à vous,

Le Maire, Cyrille NICOLAS

Agenda*



“ **21 mars 2021 à 15h30**
Salle M. Pagnol

Concert "Café-Chant-Thé-Danse maintenant !"

“ **22-23 mai 2021**
La Touvre en fête

* Si la crise sanitaire le permet.

Mairie de Magnac-sur-Touvre

10 Place de la Mairie - 16600 Magnac-sur-Touvre
05 45 37 14 50

www.magnacsurtouvre.fr
mairie@magnacsurtouvre.fr

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :
9h-12h et 13h30-17h30 (Fermé le jeudi)

Sommaire

Vie communale

- Nouvel élu/Démocratie participative/A vos appareils photo/Cérémonie du 11 novembre p 3
- Cartes de vœux des anciens/La Touvre en fête/Vœux aux agents et bénévoles/Gare de Ruelle p 4
- Sécheresse 2016/Loi ELAN/Plan de sauvegarde p 5
- Zoom sur la médiathèque p 6
- Nouveaux artisans p 7

Citoyenneté

- Incivilités p 8

Action sociale

- La solidarité de proximité p 9

Travaux/Espaces verts

- Travaux : dépôt de Relette, écoles, lavoir de l'église p 10
- Espaces verts : plaine de loisirs, squares de la mairie et de l'église p 10

Enfance/Jeunesse/Ecoles

- Un Noël presque comme les autres/Actions de l'Association des Parents d'Elèves/Classe dehors pour les élèves de Relette p 11

Culture/Sport/Associations

- Coup de Pouce/Des mots en douce/Mélo di'Arte p 12
- Détente et randonnées/Pétanque p 13
- VTT p 14
- Les Aînés de la Touvre p 15
- La gazette de l'opposition constructive ! p 15
- Etat civil/pharmacies de garde p 16

Nouvel élu

Le conseil municipal a le plaisir d'accueillir un nouvel élu, Alain RHODE, suite à la démission d'Aliénor ETCHEVERRY, pour raisons personnelles.
Bienvenue à Alain !

Démocratie participative

11 personnes se sont manifestées pour intégrer les commissions ouvertes aux membres extérieurs :

- 2 personnes pour la commission Enfance/Jeunesse/Ecole
- 3 personnes pour la commission Travaux/Voirie/Environnement
- 3 personnes pour la commission Environnement/Urbanisme/Sécurité
- 1 personne pour la commission Communication/Informatique
- 1 personne pour la commission Culture/Sport/Associations
- 1 personne pour la commission Fêtes/Cérémonies

Le Maire et les vice-présidents(es) des commissions souhaitent la bienvenue à ces nouveaux membres et sont ravis de les associer dans ces groupes de travail, essentiels à la préparation des conseils municipaux et au bon fonctionnement de la commune.

A vos appareils photo

Toujours dans l'objectif d'une démocratie participative, nous avons lancé, dans le dernier Piron, un appel aux habitants pour nous envoyer leurs clichés de la commune (nature, patrimoine, faune, flore...).

Une personne a joué le jeu et nous a envoyé quelques belles photos du paysage magnacois, dont celle qui est en couverture de ce numéro. Nous l'en remercions vivement et espérons que cette première participation donnera envie à d'autres photographes amateurs de nous envoyer leurs clichés.

Rappel des détails techniques : les photos doivent être prises en portrait (photo verticale) et en haute définition pour être exploitable à l'impression.

Pour nous transmettre vos photos, 2 solutions :

- vous les déposez en mairie sur une clé USB (qui vous sera restituée après copie des photos)
- vous les envoyez par mail à : communication@magnacsurtouvre.fr ou, si le fichier est trop lourd, par wetransfer - <https://wetransfer.com> (c'est gratuit et sans création de compte).

Le prochain Piron paraîtra en mai, vous avez jusqu'au 10 avril pour nous les transmettre.

A vos objectifs !



Cérémonie du 11 novembre

Chaque 11 novembre, l'amicale de Mornac-Magnac-Touvre fleurit et honore les stèles des communes susvisées.



A l'occasion de la 102^e commémoration et en même temps des 100 ans du soldat inconnu, les cérémonies ont commencé avec la lecture par Madame RIVIERE des textes officiels de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC) ainsi que le texte communiqué par Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès du ministre des Armées chargée des Anciens Combattants prononcé par les maires des trois communes.

Puis, ont été mis à l'honneur nos soldats tués lors des différentes opérations extérieures meurtrières encore cette année.

La clôture de cet événement s'est traduite par les traditionnels dépôts de gerbes des élus et des anciens combattants, suivis de la sonnerie « AUX MORTS » et de l'hymne national « LA MARSEILLAISE ».

L'amicale des A.C remercie toutes les personnes qui ont participé à ces cérémonies présidées par :

Francis LAURENT, Maire de MORNAC,
Brigitte BAPTISTE, Maire de TOUVRE,
Cyrille NICOLAS, Maire de MAGNAC-SUR-TOUVRE.
pour cette matinée de recueillement particulière, mais tellement importante.



Photos François Tardieu

Cartes de vœux des anciens

Une magnifique initiative intergénérationnelle :

Les enfants de l'accueil de loisirs de Magnac ont mis tout leur cœur et ont fait preuve de beaucoup de créativité en illustrant les cartes de vœux destinées aux 500 personnes âgées de la commune.

En effet, devant l'impossibilité d'organiser cette année le traditionnel repas des Aînés, la municipalité a décidé d'associer les enfants pour présenter ses vœux.

Cette initiative a été très appréciée des Aînés et de nombreux remerciements ont été adressés au Maire et à son conseil.

Par ailleurs, comme vous avez pu l'apprendre par la presse (journal Charente Libre du 21/12/2020), un colis a été remis à des membres de l'association du Club des Aînés de Magnac (résidant sur la commune et hors commune), offert par les membres de l'opposition du Conseil avec la collaboration du Président de l'association, tout cela sans aucune information préalable auprès du Conseil Municipal.

Même si l'on peut considérer cette action « honorable » sur le fond, cela crée beaucoup de polémiques dont nous pourrions bien nous passer dans les moments difficiles que nous traversons. Cela a semé le trouble dans la tête des personnes âgées qui ont écrit à la Mairie pour manifester leur incompréhension voire leur colère car, vous l'aurez compris, seuls les membres du Club des Aînés ont reçu un panier garni, soit une minorité des personnes âgées de la commune. Nous laissons chacun juger du bien fondé de cette opération !



Vœux aux agents et bénévoles

Comme chaque année, la municipalité a offert aux agents ainsi qu'aux bénévoles qui œuvrent dans la commune un panier garni en remerciement de leur implication et du travail accompli.

Habituellement cet événement est clôturé par un verre de l'amitié qui n'a pu être organisé cette année. Quelques élus se sont donc déplacés dans les différents services pour apporter les paniers garnis, afin de respecter les mesures sanitaires. Les bénévoles ont pu récupérer leurs paniers à la mairie.



La Touvre en fête :

22 et 23 MAI

Les communes de Touvre, Magnac-sur-Touvre, Ruelle-sur-Touvre et Gond-Pontouvre préparent un week-end complet d'animations culturelles et sportives autour de cette rivière unique et singulière qu'il nous faut préserver.

Le programme détaillé vous sera communiqué prochainement. A vos agendas pour bloquer votre week-end !



Gare de Ruelle

La gare de Ruelle accueille de nouveau le public pour tout renseignement ou réservation.

Permanence les mardis et jeudis de 7h15 à 13h15.

Sécheresse 2016

Dans la poursuite de l'action que la commune mène conjointement avec le cabinet d'avocats Exème, l'Association des Sinistrés de la Sécheresse des Propriétés Bâties de la Charente (ASSPB 16) et 16 communes du Grand Angoulême, l'arrêté interministériel signé le 15 décembre 2020 n'a toujours pas reconnu la commune en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2016.

Face à ce refus du gouvernement et malgré la décision du tribunal administratif de Poitiers en date du 17 juillet 2020 d'annuler l'arrêté interministériel du 27 septembre 2017, la commune a décidé de poursuivre son action pour une reconnaissance.

Une rencontre a eu lieu entre la commune de Magnac, les élus de GrandAngoulême, l'association ASSPB 16 afin d'engager une procédure de « Question Prioritaire de Constitutionnalité » qui sera examinée par le Conseil d'Etat, puis par le Conseil Constitutionnel qui statue.

Cette « Question Prioritaire de Constitutionnalité » a pour but de demander à l'Etat de reconsidérer les méthodes et les procédures de prise en compte de l'état de catastrophe naturelle afin de les faire évoluer.

Malgré la complexité et la longueur de cette action, la commune de Magnac a fait le choix de continuer son engagement en déposant conjointement une « Question Prioritaire de Constitutionnalité ».

Loi Elan - Terrains Argileux

Le décret n° 2019-495 du 22 mai 2019 de la loi Elan impose la réalisation de deux études de sol dans les zones d'exposition moyenne ou forte au retrait-gonflement des argiles :

- à la vente d'un terrain constructible : le vendeur a l'obligation de faire réaliser un diagnostic du sol vis-à-vis du risque lié à ce phénomène ;
- au moment de la construction de la maison : l'acheteur doit faire réaliser une étude géotechnique à destination du constructeur. Si cette étude géotechnique révèle un risque de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols, le constructeur doit en suivre les recommandations et respecter les techniques particulières de construction définies par voie réglementaire.

Informations : <https://www.georisques.gouv.fr>

Plan de sauvegarde

L'article L 731-3 du code de la sécurité intérieure rend obligatoire, pour toute commune dotée d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé, ou comprise dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention, l'élaboration d'un plan communal de sauvegarde.

Il définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention. Le plan communal de sauvegarde complète les plans ORSEC de protection générale des populations.

Il est élaboré à l'initiative du maire de la commune. Il informe le conseil municipal du début des travaux d'élaboration du plan. A l'issue de son élaboration ou d'une révision, le plan communal de sauvegarde est approuvé par le conseil municipal et fait l'objet d'un arrêté pris par le maire de la commune. Il est transmis par le maire au préfet du département.

Le plan communal de sauvegarde est mis à jour par l'actualisation de l'annuaire opérationnel. Il est révisé en fonction de la connaissance et de l'évolution des risques. Dans tous les cas, le délai de révision ne peut excéder cinq ans. L'existence ou la révision du plan communal de sauvegarde est portée à la connaissance du public par le maire. Celui de Magnac-sur-Touvre est à jour et consultable en mairie.

Réserve communale de sécurité civile

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune a créé une réserve de sécurité civile. C'est un complément à ses moyens humains. Il s'agit d'une mobilisation civique qui s'appuie sur la solidarité locale, organisant les bonnes volontés.

Elle est composée de citoyens bénévoles qui sont prêts à prendre part à des actions de soutien et d'assistance à la population.

Elle est organisée sous l'autorité du maire qui en fixe les missions précises dans le cadre de la sauvegarde. Elle est largement ouverte à tous les citoyens.

Si vous souhaitez prendre part à cette mission, remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le à la mairie - 10 place de l'hôtel de ville - 16600 Magnac-sur-Touvre.

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
A le : Signature :			



Zoom sur la médiathèque

La commune de Magnac-sur-Touvre a transformé les locaux d'une ancienne école pour proposer des prêts gratuits de livres, DVD, revues... dans un espace de 200 m² dédié à la médiathèque. Isabelle VOLPI vous y accueille depuis l'ouverture, en 1998.

La médiathèque en quelques chiffres :

20 000 livres - 2 500 revues - 1 000 DVD - 500 CD

Les statistiques transmises par GrandAngoulême démontrent que la médiathèque de Magnac connaît une excellente fréquentation, y compris par des personnes hors commune, et ce, depuis de nombreuses années.

Les catégories de livres :

romans, romans policiers et science-fiction, documentaires (art, histoire/géographie, littérature), BD, mangas, cuisine, jeunesse (enfants et ados), livres en gros caractères pour les personnes ayant un déficit visuel.

Le rôle d'Isabelle au sein de la médiathèque :

- accueil du public avec l'aide des 10 bénévoles
- sélection et achat des ouvrages (environ 400 livres, 60 revues et 40 DVD par an)
- plastification des livres et revues
- enregistrement informatique de tous les supports
- contrôle des retours de prêt
- gestion du stock et du budget dédié à la médiathèque
- saisie des animations sur l'agenda de l'Alpha
- organisation d'animations/d'expositions avec les différents intervenants et les bénévoles
- mise en place d'un partenariat avec l'association locale Coup de Pouce qui récupère les livres moins récents ou moins présentables
- projet d'une journée troc'livres en septembre/octobre

Les bénévoles s'occupent des permanences en semaine et les week-ends, donnent de leur temps et aident dans les animations et les lectures pour les enfants. En raison des mesures sanitaires, ils ne peuvent actuellement intervenir, mais nous ne les oublions pas et espérons les retrouver dès que les conditions seront favorables. Un grand merci à eux !

La médiathèque est ouverte :

Lundi, mardi, jeudi : de 10 h à 12 h (sur RDV) et de 14 h à 18 h
 Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
 Samedi : de 10 h à 12 h

Les coups de cœur d'Isabelle

• Livres :

Gilles Legardinier

Une chance sur un milliard :

Adrien apprend qu'il est atteint d'une maladie incurable. Entouré de ses amis, il décide de savourer la vie. Un roman efficace mêlant humour, tendresse à un sujet sérieux. La marque Legardinier !



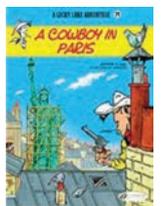
Delia Owens : Là où chantent les écrevisses

La vie de Kya, abandonnée par ses parents, et errant seule dans les marais de Caroline du Nord. De sa reconstruction, à ses désillusions, et ses enchantements. Un très beau roman oscillant entre nature et civilisation.



Lucky Luke : Un cow-boy à Paris

Pour la première fois de sa vie, notre légendaire cow-boy pose les pieds en France, afin d'aider Bartholdi, le créateur de la statue de la liberté, à livrer son œuvre sans encombre à New York. Un excellent Lucky Luke plein de péripéties et de clins d'œil à l'Histoire !



Edouard Manceau : Roule ma poule :

c'est l'histoire d'une poule maboule qui déboule et roule roule...

Au fil de ses roulades, nous suivons la petite poule dans sa course et ses jeux de mots. Un album, dans l'esprit de «roule galette», amusant et tout en rondeurs.



• Dvd :

Clint Eastwood : La mule

Un horticulteur à la retraite se retrouve mêlé à un trafic de drogue. Cela lui jouera des tours !... Un grand Clint Eastwood, comme on l'aime, avec de l'action, de l'humour et de la profondeur.



Nouveaux artisans

La municipalité a le plaisir d'accueillir sur la commune de nouveaux artisans :

Anime Too traiteur

est une agence événementielle créée depuis 8 ans et installée à Magnac-sur-Touvre depuis peu. Soirées thématiques selon votre inspiration et votre besoin : un décor, un contenu, une animation...

Anniversaires enfants/adultes

- Soirées dansantes - Repas de famille & professionnels - Apéritifs dînatoires - Animations commerciales - Location matériel - Mariage, baptême...



Menu spécial Saint Valentin :

retrouvez le menu sur notre page facebook et réservez vite !
<https://www.facebook.com/groups/345076958845950/?ref=share>

Pendant la période COVID : plats à emporter

Plats à emporter le midi ou le soir ; livraison gratuite à domicile sur la commune, payante hors commune. Commande la veille (pas limité en nombre de personnes).

Entrée + plat : 9 €

Plat + dessert : 8 €

Entrée + plat + dessert : 11 €

Contact : Ingrid PERROT : 07 82 38 33 19

Loisirs créatifs



J'ai une boutique professionnelle de vente en loisirs créatifs dans laquelle on trouve des articles pour créer ses bijoux ou réaliser des cadeaux faits mains.

Je vends tous le nécessaire pour la réalisation de bijoux fantaisie ainsi

que des kits faciles à réaliser soi-même.

Je suis également créatrice de bijoux et j'ai un grand choix de bagues, boucles d'oreilles et bracelets. Ma boutique s'appelle CHLOE-SHOP, site internet : creationbijoux16.com

Contact : Claudette CONRAUX - 06 46 73 72 18

mail claudette.conraux@gmail.com

Vente en ligne ou remise en main propre, 2 rue du Plantier des Geais à Magnac.

Les Chais du Malanga

C'est en découvrant les îles du Cap Vert lors de mes vacances en 2013 que tout a commencé. Mes pas m'ont conduit dans la vallée de l'île de Santo Anteo, où j'ai assisté à la distillation familiale d'un rhum totalement naturel, récolté à la main et destiné à la consommation locale.

Par mes racines paternelles créoles, je suis très sensible à la tradition du rhum. Tombé sous le charme de cette vallée sauvage et de ses habitants, j'ai décidé de faire découvrir en France ce rhum d'exception avec mes amis capverdiens. J'ai créé ma marque "Sodade" et je suis installé à Magnac depuis novembre. Les Chais du Malanga, un clin d'œil au restaurant antillais que mon père tenait à Lyon, proposent 3 variétés de rhum et 1 liqueur de rhum. Ici, tout est artisanal et éco-responsable, la mise en bouteille (en verre recyclé), la pose des étiquettes (en fibre de canne) et les différents conditionnements recyclables également.

J'ai le plaisir de vous accueillir dans la ZA de Maumont, du mercredi au samedi de 10h à 18h, sur RDV au : 06 79 18 54 02.

Vous pouvez aussi passer commande sur internet :

sodade-rhumcapvert.fr.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Création de bijoux

Jaan atelier ce sont des bijoux et accessoires raffinés et plein de poésie imaginés avec amour et réalisés avec soin. Je crée mes bijoux grâce à du véritable papier japonais apposé sur du laiton et résiné afin d'assurer brillance et robustesse à l'ensemble.

Soucieuse d'offrir un travail de qualité, j'utilise des apprêts dorés à l'or fin et garantis sans nickel, sans plomb ni cadmium.

Contact : Justine Carbonnière : 06 87 87 55 62



Prothésiste ongulaire et maquilleuse

Passionnée depuis toujours par le monde de la beauté, c'est à Paris que j'ai été diplômée maquilleuse professionnelle et prothésiste ongulaire.

Retrouvez-moi dans la ZA de Maumont pour réaliser vos manucures et prochainement vos maquillages (de jour, mariage, événement)

Contact : Alicia FOUGERAT : 06 23 66 18 97

mail ac.nails16@gmail.com

Instagram: [@ac.nails16_](https://www.instagram.com/ac.nails16_) & [@slaywithalicia](https://www.instagram.com/slaywithalicia)



Incivilités

Poubelles et conteneurs à verre

Comme en témoignent les photos ci-dessous, nous déplorons une nouvelle fois les incivilités de certains citoyens(nes) qui assimilent les conteneurs à des décharges publiques.

Pour rappel, plusieurs conteneurs à verre sont répartis sur la commune. Si un conteneur est plein, il y a forcément un autre conteneur à proximité qui pourra recevoir vos déchets en verre. Mais bien souvent, les conteneurs à verre ou bacs noirs sont loin d'être remplis et pourtant, les sacs s'entassent au sol. Nos amis les bêtes s'en donnent alors à cœur joie pour déchirer les sacs et éparpiller leurs contenus sur le trottoir. Un ravissement pour les passants et les riverains qui en prennent plein les yeux...et le nez !

Sachez que de telles incivilités sont punies par la loi et font l'objet d'une amende.



Stationnement place de l'église

Afin d'accéder librement à l'église en journée, notamment pour les cérémonies religieuses, le stationnement est désormais réglementé et autorisé uniquement de 18 h à 9 h tous les jours.



Stationnement abusif

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route (article R417-12).

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni d'une amende et le véhicule peut également être enlevé par la fourrière.

A Magnac-sur-Touvre, il a été établi 14 procédures de mise en fourrière pour l'année 2020, dont :

- 8 enlèvements de véhicules par la fourrière (rue Jules Verne, rue des Ecureuils, ancien parking de la papeterie, place Vigneron, place Tamisier, rue Paul Gauguin),
- 6 véhicules déplacés par leurs propriétaires suite à la mise en place d'une procédure (place Fochabers, place Vigneron, place de l'Union, rue de Veuze, impasse Jean Jaurès).



La solidarité de proximité

Permanence d'accueil

Les permanences mises en place et assurées par les élus ont permis aux Magnacois(es) de venir exprimer leurs besoins et d'être renseignés lors de la permanence ou orientés vers les services compétents. Profitez de ce temps d'échanges à votre disposition 2 fois par mois :

Le 1^{er} lundi du mois de 10 h à 12 h et le 3^e lundi du mois de 17 h à 19 h.



Pour prendre rendez-vous, contactez la mairie au : 05 45 37 14 50, en précisant le motif de votre demande afin que les élus préparent l'entretien.

Sapins de Noël

Afin de dynamiser les quartiers et favoriser l'échange et le partage entre citoyens, la municipalité a décidé de mettre à votre disposition des sapins de Noël pour décorer les quartiers de la commune. Cette démarche participative a remporté un franc succès puisqu'une quinzaine de sapins ont été décorés par les citoyens. Une belle initiative... à renouveler !



Echanges de services et de savoirs

Nous n'avons pas eu de retour suite à l'article paru dans le précédent Piron. Pourtant, nous sommes convaincus que les habitants de notre commune disposent de nombreux savoir-faire.

Si vous êtes intéressé(e) pour échanger bénévolement un service, un savoir-faire dans n'importe quel domaine (bricolage, jardinage, couture, repassage, garde d'animaux, cours de musique, soutien scolaire, assistance informatique...), envoyez votre candidature par mail à la mairie (mairie@magnacsurtouvre.fr) en précisant quel(s) service(s) vous proposez. Nous diffuserons les résultats dans le prochain Piron.

La solidarité en mode local, ça passe par vous !

Application mobile

Afin d'informer les habitants de Magnac en temps réel, la municipalité a décidé de mettre en place une application mobile gratuite.

Ce nouveau mode de communication, très simple d'utilisation et entièrement gratuit pour les administrés, permet de recevoir toutes les informations de la commune (COVID, alertes, événements...). Il suffit juste de télécharger l'application et vous recevrez une notification à chaque nouvelle information diffusée par la municipalité.

Ma mairie 
en poche.
Par telmedia

Découvrez la nouvelle application mobile de Magnac-sur-Touvre

Infos et alertes, votre mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Alertes
-  Actualités
-  Evénements
-  Travaux
-  Signalements
-  Sondages



Retrouvez toute l'information municipale sur votre smartphone

Téléchargez gratuitement **Ma mairie en poche** puis sélectionnez Magnac-sur-Touvre

Disponible sur  et 

Frelons asiatiques

Destruction des nids : 50 % de l'intervention prise en charge par la mairie. Compte tenu de l'impact du frelon asiatique sur l'environnement et de leur recrudescence constatée dans la commune (32 nids répertoriés en 2020), le conseil municipal a décidé de prendre en charge 50 % du tarif des interventions de destruction des nids, avec un montant maximum de prise en charge plafonné à 40 €, le solde restant à la charge des administrés. La période de prise en charge pour la destruction des nids est comprise du 15 mars à fin novembre.

La mairie fait appel à des professionnels pour la destruction des nids ; avant toute intervention, les administrés devront contacter la commune et faire une demande pour la destruction.



Travaux

Les services techniques sont en charge du bon fonctionnement du domaine public (voiries, entretien des bâtiments et espaces communaux).
Quelques travaux réalisés ces dernières semaines :

- **Dépôt de Relette :**
pose d'un portail et nettoyage du dépôt.
 - **Les Hauts de Monrigaud :**
aménagement et sécurisation de la sortie du lotissement.
 - **Nettoyage des fossés** sur plusieurs sites de la commune.
 - **Ecole Marie Curie :**
alimentation en eau chaude dans les bâtiments du bas et installation de vidéoprojecteurs + écrans dans 2 salles de classe.
- Les travaux de voirie reprendront au printemps quand la météo sera plus favorable.

- **Lavoir de l'église :**
réfection de la toiture



Espaces verts

Le service espaces verts améliore le cadre de vie des habitants et contribue directement à rendre notre ville plus belle et plus propre.

Quelques exemples d'entretien et de réalisations ces dernières semaines :

- **Plaine de loisirs :**
nettoyage de la réserve incendie et des berges près de la salle M. Pagnol



- **Élagage :**
les arbres ont été élagués sur plusieurs sites de la commune ; chaque année, une campagne d'élagage est effectuée pour enlever les branches mortes et pour préserver la sécurité des passants.



- **Square de l'église :**
le service espaces verts a refait une beauté à ce petit square avec des galets d'ornement, la plantation de rosiers et d'un joli massif floral.

- **Plantations dans le square de la mairie :**
des galets d'ornement ont été également déposés au pied des arbustes plantés par les enfants de l'école Marie Curie afin d'apporter une belle touche finale.

- **Jardinières :**
plusieurs jardinières ont été créées à l'entrée du lotissement des Pins, dans le Bourg et à l'église afin de fleurir ces espaces.

Un projet de jardin potager est prévu prochainement avec les élèves de l'école Marie Curie.



Un Noël presque comme les autres



Le Père Noël avant sa grande tournée est venu rendre visite le jeudi 17 décembre aux enfants de l'école maternelle. Les petits avaient les yeux remplis d'étoiles mais ils étaient pour beaucoup très impressionnés. Quelques enfants ont posé la question : « C'est toi le vrai Père Noël ? », une réponse affirmative a suffi à les convaincre. C'est donc dans un grand silence qu'a eu lieu la distribution de cadeaux.

Le vendredi, un goûter a été offert aux enfants des écoles primaires et maternelle accompagné d'un Père Noël en chocolat pour les petits et de poches de frites pour les plus grands.

Le goûter des élèves de Marie Curie et Relette s'est déroulé non pas à la cantine tous réunis comme les années précédentes mais chaque groupe dans sa classe (protocole oblige).

Même si ce Noël n'était pas tout à fait comme les autres, il est resté festif et magique pour les enfants.

APE

L'association des parents d'élèves vous présente ses meilleurs vœux pour 2021, en espérant de tout cœur, que cette année nouvelle nous ramène à une vie normale.

Lors de ce dernier trimestre 2020, plusieurs actions ont été menées.

Tout d'abord, pour lutter contre cette pandémie et connaissant le coût que l'équipement représente pour les parents, l'association a distribué gratuitement deux masques lavables, à chaque élève du CP au CM2.

La maternelle n'entrant pas dans ce dispositif, nous avons décidé de leur offrir le spectacle « Il était une fois ... la forêt », proposé par Planètes Mômes, le 30 novembre dernier, à la salle des fêtes de la mairie, qui a été fort apprécié des plus petits comme des enseignants.

En cette fin d'année, l'association a également voulu mettre à l'honneur trois mamans artisans de Magnac : les savons de

Chacha, Jaan Atelier (bijouterie) et Balthazard (biscuiterie et confiserie). Les parents ont pu faire leurs emplettes auprès d'elles et nous les en remercions chaleureusement.

Par ailleurs, nous tenons sincèrement à remercier les parents et les Magnacois pour leur soutien, en ayant commandé plus de 400 exemplaires du nouveau calendrier des écoles et réservé auprès de nous leurs sapins de Noël, soit plus de 80.

Les bénéfices de toutes ces opérations serviront à financer les projets pédagogiques des écoles.

Prenez bien soin de vous.

Le bureau des parents d'élèves



Classe dehors pour les élèves de Relette

Au cours des mois d'octobre et de novembre, les élèves sont allés faire classe dans le bois des geais, chaque vendredi après-midi.

Les élèves étaient répartis par groupes et participaient à des ateliers.

Ainsi, ils ont fait successivement des mathématiques (former un nombre cible avec les éléments de la forêt), de l'EPS (parcours), de l'orientation avec une boussole, de l'art en réalisant des œuvres à partir de pigments naturels de ce milieu et en observant les feuilles des arbres, des sciences en s'interrogeant sur le devenir des feuilles mortes.

Un projet épanouissant pour lequel les élèves ont été particulièrement motivés et ont partagé des moments uniques d'apprentissage. De belles expériences avec un véritable lien avec la nature. A renouveler au cours de l'année.

Stéphanie JULIEN

Directrice de l'école de Relette



Coup de Pouce

L'association Coup de Pouce vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La reprise de nos activités, ramassage des papiers et gym douce, n'est pas encore prévue.

C'est pourquoi en ce qui concerne les papiers et cartons, vous pouvez aller les déposer à la benne qui se trouve derrière l'école de Relette, du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Contacts :

Josiane Cardinaux : 05 45 69 32 38

Nadine Chataignier : 05 45 68 00 55

Gilberte Gauthier : 05 45 90 00 28

Pour la gym :

Josiane Cardinaux et Chantal Vincent : 05 45 68 60 39



Association « Des Mots en Douce »



Le premier confinement nous a contraint à annuler la lecture publique de juin 2020 qui clôture en musique notre année d'écriture.

Mais quel bonheur de nous retrouver en septembre 2020, avec la reprise de nos ateliers dans la salle Lilopincaux à Relette ! Le satané virus n'avait pas empêché de nouvelles inscriptions...

Hélas, nous avons dû refermer nos portes depuis novembre 2020. Notre activité se poursuit par mail, même si ce n'est pas l'idéal, car la chaleur du groupe nous manque.

Nous continuons à écrire, pour preuve nous vous offrons cet acrostiche (poème dont les premières lettres, lues en vertical composent un mot clé) avec un nom qui fait vibrer nos émotions: CORONAVIRUS.

Oui nous avons voulu démystifier notre ennemi.

Voici le texte d'une de nos adhérentes (Catherine Schwartz)

Confinement général,
confinement automnal

Obligation d'état

Rêves de paysages infinis et
de terres inconnues.

Ose des promenades
matinales

Ne reste pas dans le gris,

Accroche des couleurs à ton
cœur:

Vacuité obligée, va faire le
tour de ton jardin

Il a besoin de tous tes soins.

Rires virtuels sur mon écran,
sans présentiel, tchatte avec
moi

Ultra moderne, ultra
portable

S'en accommoder, sans
désespérer.

On ne se décourage pas, on pense à l'avenir, à l'Assemblée Générale quand ce sera possible, mais surtout à la prochaine lecture publique :

contée par Daniel Crumb, mise en musique par Jean Noël Godard aux percussions et Thomas Ottogali à la guitare.

Le samedi 19 juin 2021 à 17 heures – salle des fêtes de la mairie de notre commune.

Cette prestation gratuite sera suivie par un pot de l'amitié Retenez cette date et venez nombreux !

Contact : Association Des Mots en Douce
Marie Christine Devernay - 06 08 30 95 61

Et en attendant le retour des beaux jours, nous vous souhaitons une bonne année.

Association Mélo di'Arte

PROJETS D'ACTIVITES 2021

Partant du principe «qu'il est plus facile d'annuler que d'organiser au dernier moment»...

et toujours et encore en fonction des contraintes sanitaires, en restant vigilant à l'effectif possible par rapport à la superficie de chaque lieu... voici nos perspectives...

Des stages Ephém'Air, d'une durée d'un week-end, ouverts à tous, sans niveau requis, se clôturant par une prestation publique le dimanche, dans l'après-midi :

MUZ'ART : un stage vocal en lien avec l'Art... peinture, graphisme, modelage...

à la Salle des fêtes – LES PINS – 5 et 6 juin.

CHANT'en Scène : créer une mise en scène d'un répertoire vocal, à la Salle des fêtes - MAINE de BOIXE
25 et 26 septembre

POEM'muz : mettre des mots en musique, à la Salle des fêtes GARAT – 6 et 7 novembre (lieu à confirmer)

« Méli-Mélo » **Concert :** répertoire vocal issu des différents projets musicaux de l'année, à la Salle des fêtes – SAINT MARY
11 et 12 décembre

RENAISSANCE : le projet vocal « Renaissance », n'ayant pu aboutir en mars 2020, proposera un concert « Café-Chant-Thé-Danse maintenant ! », le 21 mars 2021 à 15h30, à la salle Marcel Pagnol de Magnac sur Touvre.

Renseignements et inscriptions :

sur le site de l'association : www.melodiarte.jimdo.com

par mail : melodiarte1340@gmail.com

par téléphone : 06 03 21 81 40



Détente et randonnées

Septembre a vu la reprise complète des activités de Détente et Randonnées mises un peu en sommeil par un été très chaud qui a ralenti nos ardeurs. En cette période compliquée, la protection de la santé de nos adhérents demeure la priorité. Aussi nous nous efforçons de respecter les règles sanitaires.

C'est ainsi qu'en ce petit matin de septembre, 35 d'entre nous se sont retrouvés à Feuillade, masqués, les mains désinfectées etc. pour une belle randonnée. C'est sur les chemins de ce coin de Charente, déjà presque en Dordogne, que nous avons commencé à voir les premiers frémissements de l'automne mais sans les hôtes habituels des bois de cette saison : vous les avez reconnus, ce sont les cèpes bien sûr. Midi est arrivé, le soleil était déjà là, haut et chaud. Quelle beauté de voir la vallée du Bandiat s'éclairer au fur et à mesure que le soleil montait vers son apogée. Mais avec la chaleur, nous avons particulièrement apprécié la fraîcheur du Bandiat en terminant le parcours dans les sous-bois ombragés. Le délicieux repas servi au restaurant nous a permis de reprendre des forces.

En 2021, nous fêterons les 20 ans de notre association. Détente et Randonnées a en effet vu le jour au cours du 2^{ème} trimestre 2001. Différents temps forts sont prévus pour fêter cet événement, en souhaitant que ce satané virus ne vienne pas les contrarier. En premier, un sac à dos, avec le logo de l'association sera remis à chaque adhérent lors des randonnées du mardi, mercredi et jeudi. Nous aurions dû les remettre lors de la galette des rois mais hélas nous ne pouvons pas nous réunir. Sur l'une des photos vous pourrez découvrir ces magnifiques sacs, fièrement portés. Sorties de nos archives, une photo prise à la fin des années 2000 à Laguiole (Aveyron) lors de notre participation à la trace des fromages et une autre lors d'un séjour dans les Pyrénées Orientales. Cette dernière montre les gorges des Gouleyrous à Tautavel où nous avons pique-niqué. Merci à nos photographes.

2021 est là, souhaitons que nous puissions retrouver notre vie d'avant. Ne baissons pas les bras, ne nous laissons pas abattre, ne nous isolons pas mais **CONTINUONS DE RANDONNER SANS OUBLIER DE RESPECTER LES REGLES SANITAIRES.**

Contact : Yvette PERES : 05 45 68 07 92
ou Claude MARTIN : 06 15 13 63 81



Pétanque

Le club de pétanque souhaite une bonne année à toutes les Magnacoises et tous les Magnacois.

Vu la situation sanitaire actuelle, aucun projet sportif ni extra-sportif ne peut être envisagé pour le moment.

Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver au plus vite.

Contact : Jean-Pierre BERLINGAUD : 07 77 00 37 14



VTT Magnac

Comme vous tous, les membres du VTT Magnac viennent de vivre une année très difficile pour la pratique du VTT qui, certaines fois, a été limitée voire interrompue.

Nos activités majeures (dîner dansant de mars, balade des Pïrons de juin, réveillon de la Saint Sylvestre) ont été annulées. Seul notre week-end des familles de septembre a échappé à cette déferlante. Pour 2021, nous n'allons pas baisser les bras et nous concentrer sur la réalisation de la balade des Pïrons le 13 juin, le week-end des familles en septembre et le réveillon. En fonction de la situation sanitaire nous aviserons.

Pour notre randonnée nous proposerons des circuits VTT adaptés à tous, du débutant au pratiquant chevronné, en fonction des distances qui s'étalent de 24, 37, 47, et 62 km et un raid de 100 km qui s'annonce particulièrement difficile avec 1600 m de dénivelé positif. Pour les marcheurs trois circuits seront fléchés au départ de la plaine de jeux de 10, 15 et 20 km. Le ravitaillement des participants adapté à la situation sanitaire du moment sera assuré au départ et à l'arrivée des circuits, mais aussi sur les parcours par nos bénévoles, avec sourires et bonne humeur.

Cette année encore, si la situation le permet, nous participerons aux randonnées organisées par les autres clubs de la région afin de découvrir de nouveaux coins de cette belle Charente. Bien sûr, tous les dimanches matins, au départ de la mairie à 8h30 en respectant les consignes sanitaires, des circuits sont proposés aux membres du club avec des distances et des allures adaptées aux participants. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez venir essayer un dimanche matin (sous réserve de porter un casque à coque rigide).

Vous pouvez aussi suivre les activités du club sur notre site www.vttmagnac16.com ou sur notre compte Facebook VTT-Club-Magnac-sur-touvre.

En ce début d'année VTT Magnac vous présente ses meilleurs vœux sportifs pour 2021 et prenez soin de vous et de vos proches.

Contact : Christian ROUSSELOT : 06 27 30 85 54



Les Aînés de la Touvre

Le bureau des Aînés de la Touvre adresse ses meilleurs vœux de santé et de bonheur aux Magnacoises, Magnacois ainsi qu'à tous ses membres.

Cette épidémie du Covid-19 a éloigné les membres de l'association pour lesquels les rencontres hebdomadaires étaient un lien social.

Nous tenons à remercier les 4 membres de l'opposition, Cécile BEAULIEU, Daniel BRAUD, Joël HERIGAULT et Hubert LOPEZ, qui, sur leurs fonds personnels et en collaboration avec la boucherie GATINAUD, ont tenu à apporter un peu de chaleur à 70 de nos aînés, en leur offrant chez eux ou en EHPAD, un panier garni, agrémenté d'une jolie plante par nos soins.

Ces moments d'échanges ont été appréciés et ont permis de rompre, un temps, l'isolement.

Avec cette nouvelle année, s'entrouvre l'espoir de pouvoir nous retrouver pour nos diverses activités.

Le Président, Alain HUGUET



La gazette de l'opposition constructive ! N°1

Avec des mots simples, sincères et affectueux : nous vous souhaitons une bonne année 2021 pleine d'espoir, des éclats de rire pour dissiper la morosité et surtout une bonne santé.

Les rubriques pour votre information, action, réaction

Les colis de Noël

Le conseil ayant reporté le repas des aînés pour Noël et ayant refusé de faire des paniers à la place, nous avons pris l'initiative d'offrir et distribuer 70 paniers pour les adhérents du club des aînés de la Touvre résidant sur la commune, sans esprit polémique et sur nos deniers personnels. Nous avons pu compter sur la participation de notre boucher Didier Gatinaud qui a offert des terrines maison. Cette action nous a permis de partager un moment de joie et de réconfort. Nous avons un seul regret celui de ne pas avoir pu en faire plus car nos anciens le méritent largement.



Les travaux des écoles

Dans le Piron du 3^e trimestre 2020, en réponse à notre préoccupation sur la non programmation et exécution des travaux (fenêtres, sols et chauffage) le maire répond : « la phase 2 des travaux à réaliser dans le groupe scolaire Marie Curie va débiter pendant les vacances scolaires de février ».

Suite à notre interrogation sur ce retournement sans concertation dans la presse du 23/11/2020, le maire confirme « l'école Marie Curie sera bien rénovée en attendant l'aboutissement d'un autre projet ».

Au-delà de la manière que nous qualifions de regrettable et des changements de positions durant ces derniers mois, nous sommes satisfaits pour l'école Marie Curie, son corps enseignant, ses élèves et leurs parents. **Que le maire soit remercié d'avoir à force d'insister répondu favorablement à la demande de l'opposition.**

L'évolution des tarifs de la garderie

Suite aux mesures sanitaires, de nombreuses familles ont été plongées dans le chômage partiel et la précarité, on peut dire que les évolutions tarifaires des garderies tombent mal. Même si cette révision a fait baisser le coût pour certaines familles, d'autres ont vu leurs tarifs flamber malgré la deuxième révision à la baisse. **Nous, opposition, estimons que le compte n'y est pas ! Nous l'avons fait savoir lors des deux votes au Conseil Municipal. De plus, nous espérons que les tarifs de la cantine ne suivront pas le même chemin.**

Le désert médical

M. le maire a accepté en réunion avec quelques adjoints notre proposition de mener le sujet du désert médical inscrit dans nos projets et qui nous tient à cœur. Nous apprenons dans le piron qu'une réunion sera prochainement organisée avec les communes voisines sans que nous ayons été avertis. **Nous constatons un acte de non transparence et de manque de respect de la parole donnée.**

En conclusion

Force est de constater, à ce jour, qu'il n'y a pas de réelle volonté de nous prendre en compte alors que nous représentons **45,24% des votants**. Pour le Piron nous étions autorisés par la loi à avoir une page. La majorité a voté (sic) au dernier conseil une demi-page (à méditer!). **Malgré tout notre porte reste ouverte à une véritable concertation basée sur la confiance et le respect réciproque pour que nos deux slogans « agissons pour Magnac et Ensemble construisons demain » fusionnent au seul bénéfice des Magnacoises et Magnacois.**

Nous contacter : nous sommes à votre disposition pour ce faire votre porte-parole des sujets ou problèmes que vous voulez faire connaître :
Joël Hérigault : 06 27 73 81 20, Daniel Braud : 06 16 07 69 98,
Cécile Beaulieu : 06 16 57 79 23, Hubert Lopez : 06 15 79 87 47

ENSEMBLE CONSTRUISONS DEMAIN !

ÉTAT CIVIL

Naissances

- PALET Jade, Louisa, née le 18 octobre 2020 à SOYAUX
- CHIGUER Ilyes, né le 21 octobre 2020 à SOYAUX
- LIM OTTOGALLI Yuna, née le 28 octobre 2020 à SOYAUX
- SANTOS Thaïs, né le 31 octobre 2020 à SOYAUX
- PINEAU Anaëlle, Marie, née le 2 novembre 2020 à SOYAUX
- ROUSSEAU Célestine, Alice, Mireille, Catherine, née le 18 novembre 2020 à SOYAUX
- DUTAIN Thaïs, Lorine, née le 10 décembre 2020 à SOYAUX

Mariages

- JAMME Laurent, Christophe et PALUD Amandine, le 10 octobre 2020
- CORFEC Yann, Marcel, Friedrich et PÉRONNO Rozenn, Marie, le 19 décembre 2020

Décès

- ROYER Cédric, Georges, Roger, décédé le 4 octobre 2020 à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
- SAMMARTINO Jean, décédé le 16 octobre 2020 à SAINT-MICHEL
- CAMARA Fatoumata, décédée le 12 octobre 2020 à POITIERS

- PREAU Jean-Claude, décédé le 24 octobre 2020 à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- RAIX Philippe, décédé le 10 novembre 2020 à SOYAUX
- TESSIER Gaston, Joseph, Raymond, Claude, décédé le 23 novembre 2020 à MANSLE
- GABIROT Irène, veuve DUCHADEAU, décédée le 5 décembre 2020 à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- BARRAUD Françoise, Marie, épouse THILLOU, décédée le 15 décembre 2020 à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- CUISINIER Jeanne, veuve DANÈDE, décédée le 18 décembre 2020 à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- BOURGEOIS Cécile, décédée le 25 décembre 2020 à SAINT-MICHEL
- SOURY Jeanine, Eugénie, décédée le 2 janvier 2021 à SAINT-MICHEL
- VIROULAUD Marguerite, Anne, Marie veuve AUXIRE, décédée le 6 janvier 2021 à SAINT-MICHEL

Pharmacies de garde



Il existe 2 types de gardes :

- **les gardes à volets ouverts** (la journée, la pharmacie est ouverte sur la plage horaire de la garde), par exemple le dimanche, il n'y a besoin d'aucune mesure particulière pour s'y rendre et acheter ses produits, avec ou sans ordonnance, comme un jour normal.

- **les gardes à volets fermés** (la nuit, la pharmacie est fermée et le pharmacien ouvre spécifiquement pour un patient donné). Dans ce cas, vous devez d'abord appeler le commissariat d'Angoulême (05 45 39 38 37) qui se charge de prévenir le pharmacien de votre venue.

FÉVRIER

7/2 - VILLEMENT Ruelle

1905 route de Gond-Pontouvre
05 45 68 32 89

14/2 - VILLEDARY Brie

Les Grands Champs
05 45 69 97 89

21/2 - BAUZOU Sers

468 route de Charras
05 45 24 98 02

28/2 - CHARENTON L'Isle d'Espagnac

208 avenue de la République
05 45 68 18 47

MARS

7/3 - CHENEBIN Mornac

16 route de Montbron
05 45 65 08 50

14/3 - HAFIL Magnac

42 rue Joliot Curie
05 45 68 64 74

21/3 - LASSIME Garat

1108 rue de Bellevue
05 45 60 63 77

28/3 - MAPPA Champniers

287 rue des Grives Musiciennes
05 45 69 93 60

AVRIL

4/4 - PROUD Magnac

39 rue Victor Hugo
05 45 68 40 63

5/4 - LES MONTAGNES Champniers

CC Géant Casino
05 45 68 22 79

11/4 - RUELLE CENTRE

1 rue Camille Pelletan
05 45 68 43 10

18/4 - SURAUD L'Isle d'Espagnac

47 avenue de la République
05 45 68 68 30

25/4 - VILLEDARY Brie

Les Grands Champs
05 45 69 97 89

SOCAREX ELECTRICITE
ENERGIES RENOUVELABLES
• Pompes à chaleur • Relève de chaudières
• Chauffe-eau solaire • Climatisation

SOCAREX ELECTRICITE
Electricité - Chauffage électrique neufs et rénovations

10, rue Aristide-Briand - 16600 MAGNAC/TOUVRE
Tél. 05 45 68 60 91 - Fax 05 45 94 93 98
E-mail : societie.socarex@wanadoo.fr

DEVIS GRATUIT

Partenaire de Vivrelec, Qualisol, ADENE, Système Bien-être.

Plomberie  **Chauffage**

Entretien de chaudières

TRUFFLANDIER Loïc
41 Rue de Veuze 16600 Magnac sur Touvre.
07 68 26 00 67
tps16600@hotmail.com